Objekttyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile**

Band (Jahr): **38 (1991)**

Heft 4

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Changement à la tête de l'AIRPC

RM. C'est le 16 mars 1991 que l'Association des instructeurs romands de protection civile (AIRPC) s'est réunie pour sa 16e assemblée générale, dans le cadre du Centre d'instruction du canton du Valais, à Grône. Au menu, deux jours placés sous le signe de «l'ARC» (Amitié, rencontre, connaissance: les maîtres mots de l'AIRPC).

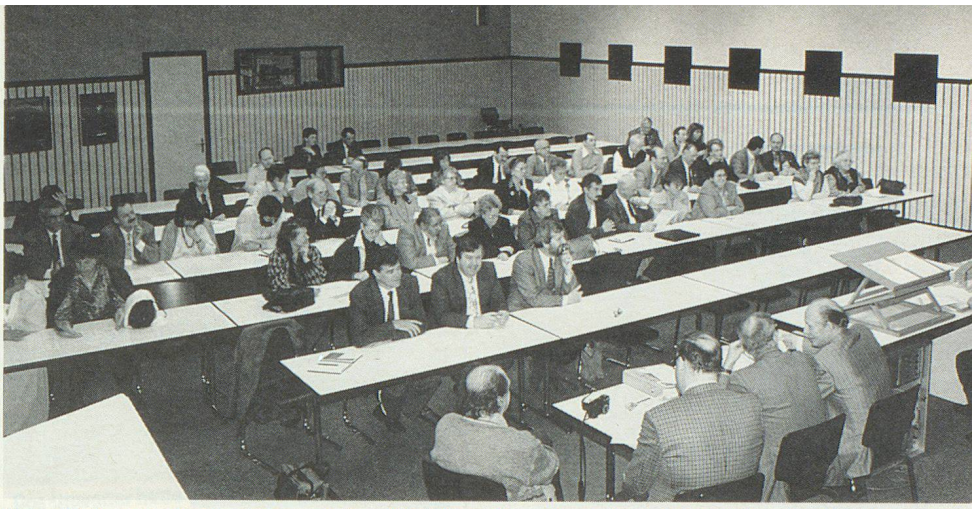

Un auditoire attentif ou l'on reconnaît (1re table de face) de gauche à droite: MM. D. Schnyder, Chef de l'Office cantonal valaisan, Zufferey, conseiller communal Grône, N. de Diesbach, OFPC. (Photo: RM-Info)

André Moser démissionne

Une cinquantaine de membres ont fait le déplacement de Grône. Au centre d'instruction valaisan, ils ont été accueillis par MM. David Schnyder, Chef cantonal, Zufferey, conseiller communal de Grône, et Michel Carlen, directeur du Centre.

C'est peu après la lecture de son rapport que M. André Moser annonce officiellement sa démission après 8 ans

René Mathey

passés à la tête de l'association. Chargé de l'inspectorat des organismes de PCi en Suisse romande auprès de l'OFPC, il a participé activement à la fondation de l'association il y a maintenant 17 ans.

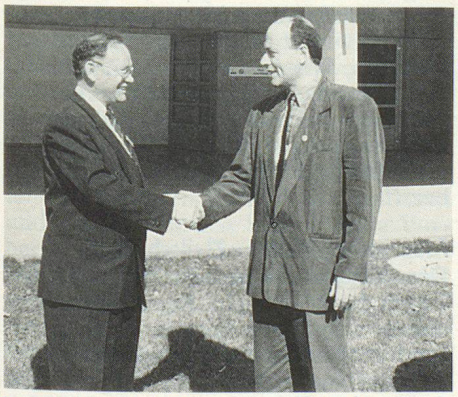

De André à André! «Bonne chance Monsieur le Président» (gauche à droite André Moser, André Christ). (Photo: RM-Info).

Monsieur André Christ (1950) lui succédera à la tête de l'AIRPC. Chef instructeur à l'OFPC et responsable de la formation des chefs locaux, il est lui-même CL à la Neuveville.

AIRPC et réforme 95

Après avoir rappelé le but de l'association qui est celui de parfaire la formation et de développer les connaissances, M. Moser énonce quelques éléments ayant trait à l'évolution de la fonction d'instructeur (à titre principal ou accessoire) par rapport au changement préconisé par un groupe de travail du DFJP et ceux de la réforme 95 de la PCi. Il y a de l'avenir pour la profession, puisque l'OFPC va même jusqu'à préconiser un instructeur par tranche de 10 000 habitants.

Lors du symposium de l'USPC de Thoune il a été déclaré; «l'instructuion dispensée aux cadres et aux membres de la PCi doit être améliorée, il importe en particulier de rendre plus pratique et plus flexible le contenu de cette instruction». Comme on peut le pressentir, l'amélioration des cadres (NDR: et des autres... !) et de l'instruction est en première ligne. Pour M. Moser il s'agit donc de se livrer a une autocritique sans complaisance mais objective, tant de la fonction que de la mission de l'instructeur (à titre principal ou accessoire). Cet aspect des choses pourrait constituer l'ossature des actions futures de l'AIRPC. Ce message représente un peu le «testament politique» du président sortant qui estime encore que «l'association doit redevenir un moyen de perfectionnement en relation avec la réforme de la PCi 1995».

L'avenir de l'AIRPC

D'après les commentaires entendus ici ou là, l'AIRPC vit vraisemblablement un tournant de son histoire. Le concept de l'ARC (amitié, rencontre, connaissance) paraît aujourd'hui quelque peu dépassé. Forte de 325 membres, elle est bien loin de ce rassemblement ou la défense d'une profession le dispute à celle de rencontres amicales.

Un certain flou, si ce n'est un malaise règne à la suite de la diffusion du premier numéro de l'information sur la réforme PCi 95. Alors qu'il ne s'agit encore que d'un projet, certains (et les médias en particulier) l'ont pris au premier degré, non sans conséquences d'ailleurs sur la motivation des cadres et de l'instruction en particulier.

A n'en pas douter, l'orientation prise par la mise au point de la réforme PCi 95, mais aussi le climat général peu propice à l'institution, obligera l'AIRPC a redéfinir ses objectifs si elle entend jouer le rôle qui devrait être le sien.

Du travail en perspective pour le nouveau président et son Comité (en partie renouvelé lors de l'assemblée).

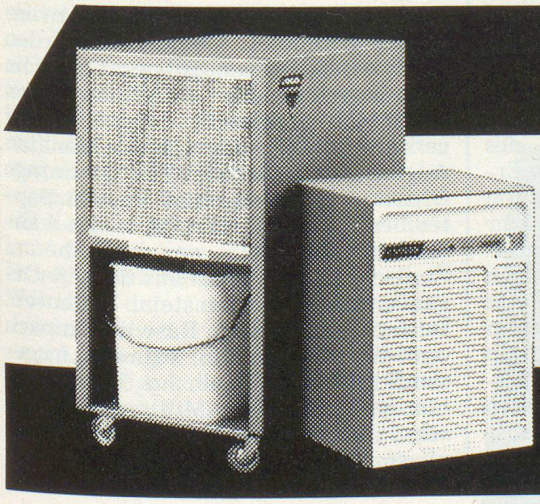

Pour prévenir des dégâts d'eau onéreux:

Déshumidificateurs

Gamme étendue d'appareils efficaces, d'un emploi très varié – caves, entrepôts, habitations, installations de protection civile, etc.
Exploitation entièrement automatique, consommation d'énergie minime.
Demandez-nous la documentation détaillée.

Krüger + Co.
1010 Lausanne, Tél. 021 32 92 90
Succursales: Münsingen BE, Hofstetten SO, Degersheim SG, Dielsdorf ZH, Gordola TI
Küssnacht am Rigi, Samedan

KRÜGER